



Centre national
de la musique

Communiqué de presse

Mardi 13 mai 2025

Vers un réseau national des disquaires indépendants : le ministère de la Culture confie au CNM une mission de structuration

Le Centre national de la musique (CNM) annonce le lancement d'une mission nationale de création d'un réseau structuré de disquaires indépendants. Cette mission, qui lui a été confiée par le ministère de la Culture - Direction générale des médias et des industries culturelles, témoigne d'une volonté affirmée de renforcer le rôle central de ces acteurs au sein de la filière musicale et dans la vie culturelle des territoires.

Un métier en mutation, un rôle culturel essentiel

À l'image des librairies indépendantes, les disquaires ne sont pas de simples commerçants : ce sont des passeurs de culture, des découvreurs de talents et des animateurs de la vie locale. Pourtant, face à la montée en puissance du numérique, au déclin du disque physique et à des conditions commerciales souvent désavantageuses, leur modèle économique est fragilisé.

Conscients de ces enjeux, le ministère souhaite accompagner ces professionnels pour structurer un réseau national pour accompagner ces professionnels, permettre la mutualisation des ressources et pour porter leur voix au sein des instances de concertation de la filière musicale.

Une mission pour structurer le réseau

Le CNM s'appuiera sur l'expertise en ingénierie culturelle et direction de projets de Bénédicte Froidure, et sera menée jusqu'à l'automne. La mission consistera en l'accompagnement à la création d'un réseau fédérant les disquaires indépendants autour de valeurs communes et d'objectifs partagés. Elle aura notamment pour objectif de :

- **Faciliter les échanges** entre disquaires à l'échelle nationale, en partageant les bonnes pratiques et en identifiant les enjeux communs.
- **Renforcer leur représentation institutionnelle**, en construisant un interlocuteur unique pour les institutions, les collectivités et les partenaires.
- **Mutualiser les ressources économiques**, pour gagner en compétitivité tout en assurant la pérennité du modèle indépendant.
- **Valoriser leur rôle dans la vie locale**, en soutenant leur contribution à l'animation culturelle des territoires.

L'objectif est clair : poser les bases d'un réseau ouvert, inclusif et durable, capable d'accueillir et de soutenir l'ensemble des disquaires indépendants à l'issue de la mission.

Un engagement fort pour la diversité musicale

À travers cette démarche, le ministère de la Culture et le CNM réaffirment leur attachement à la diversité culturelle et à la vitalité du commerce culturel de proximité. Les disquaires indépendants jouent un rôle clé dans l'écosystème musical : il est temps de leur donner les moyens de se structurer et d'agir collectivement.